

E 2200 Paris 1, 1291

*Le Ministre de Suisse à Paris, Ch. Lardy,
au Chef du Département politique, A. Hoffmann*

Copie

L 5555/14 Confidentiel

Paris, 3 septembre 1915

Le Ministre de Chine Hou Weih-teh vient de me consulter sur une question assez délicate:

L'année dernière, le Saint-Siège a, m'a-t-il dit, envoyé une mission extraordinaire à Pékin et la République chinoise désire maintenant accréditer un ministre auprès du Pape.

Le Gouvernement chinois désirerait confier ce mandat à Hou, tout en le conservant comme Ministre de Chine à Paris.

D'autre part, le Gouvernement chinois voudrait accréditer à Berne le Ministre de Chine à Vienne (Autriche), avec résidence à Vienne.

Comme Hou a été Ministre des Affaires Etrangères, son Gouvernement le consulte sur cette double combinaison dont il est venu m'entretenir à son tour.

Hou fait observer que la France étant en rupture diplomatique avec le Saint-Siège, on trouvera peut-être singulier à Paris qu'il soit accrédité en même temps à Rome; et au Vatican, on fera peut-être la même réflexion. En outre, la France a toujours été jalouse de la protection des catholiques en Chine, a vu de mauvais œil les Italiens et les Allemands protéger leurs propres nationaux dans la République du Milieu et on verra probablement ici sans enthousiasme l'établissement de relations diplomatiques directes entre la Chine et le Souverain Pontife. Par tous ces motifs, Hou est disposé à conseiller à son Gouvernement de ne pas

désigner le Ministre de Chine à Paris pour représenter son pays en même temps au Vatican.

D'autre part, puisque le Gouvernement Chinois désire créer une Légation à Berne, Hou, qui connaît la Suisse, trouve qu'il serait plus naturel d'accréditer à Berne le Ministre de Chine à Paris, puisque déjà maintenant c'est la Légation de Chine à Paris qui, en fait, s'occupe des étudiants chinois dans les écoles suisses, etc., et puisque on va deux ou trois fois plus vite de Paris à Berne que de Vienne à Berne.

Hou conclut donc qu'il vaudrait mieux accréditer au Vatican le Ministre de Chine à Vienne, puisque les relations du Gouvernement austro-hongrois avec le Saint-Siège sont bonnes et puisque, en temps de paix, on va à Rome aussi vite de Vienne que de Paris. Le Japon d'ailleurs a accrédité jadis à Berne son représentant de Vienne. La Chine ferait donc comme le Japon.

Le Ministre de Chine demande, si, en fait, son collègue de Vienne pourrait sans difficulté voyager de Vienne à Rome par la Suisse pendant la guerre et ne méconnaît pas que, pendant la guerre, il peut y avoir des inconvénients à accréditer au Vatican le Ministre de Chine déjà accrédité auprès d'un ennemi de l'Italie, en sorte qu'on tombe un peu de Charybde en Scylla; le mariage de la Légation de Chine à Paris avec celle de Rome peut être mal vu du Gouvernement français et le mariage de la Légation de Chine à Vienne avec celle de Rome peut être mal vu du Gouvernement italien.

Je crois devoir vous donner avis de ce qui précède à cause de l'intention du Gouvernement chinois de créer un poste diplomatique à Berne. Si vous avez une impression sur le fond même des deux questions posées par Hou, je vous serais reconnaissant de m'en faire part et, en tous cas, vous prierais de me faire savoir si les communications par voie ferrée de Vienne, par la Suisse, avec Rome, sont plus difficiles aujourd'hui qu'en temps de paix.

Hou paraissait très pressé de répondre à son Gouvernement. Le mardi 6 septembre serait le dernier délai.

Je me suis borné à lui dire qu'au point de vue pratique il valait mieux pour la rapidité et la commodité des affaires que Berne fût rattaché à la Légation de Paris plutôt qu'à celle de Vienne. Au cas où vous jugeriez à propos de me répondre, il serait désirable de le faire lundi par télégramme chiffré.